



A retenir

MILDIU	Des symptômes sont observés sur grappes. La semaine s'annonce perturbée, anticipez le risque de pluie.
BLACK-ROT	Les pluies prévues peuvent engendrer des contaminations épidémiques et des repiquages. Restez vigilants car les grappes sont dans leur phase de sensibilité maximale.
OÏDIUM	Des symptômes sont visibles sur les grappes. Soyez vigilants jusqu'au moins la fermeture de la grappe.
VERS DE GRAPPE	Le 2 ^e vol a débuté. Surveillez l'apparition des pontes.
FLAVESCENCE DOREE	T1 : en cours du 1 ^{er} au 15 juin – T2 AB : du 11 au 25 juin

Liens vers des documents disponibles au téléchargement :

- [Liste des produits de biocontrôle](#)
- [Lien vers l'arrêté Flavescence dorée DRAAF](#)

METEO

Faits marquants de la période écoulée

La semaine écoulée (du 1^{er} au 7 juin) a été très perturbée et les épisodes pluvieux se sont succédés. Les cumuls varient de 13 à 51 mm selon les secteurs. Les secteurs du Verdier, de Vieux et d'Andillac ont été impactés par un épisode de grêle, particulièrement violent sur la commune du Verdier.

Prévision pour la semaine du 10 au 16 juin

La semaine s'annonce encore très perturbée.

	Mer 10	Jeu 11	Vend 12	Sam 13	Dim 14	Lun 15	Mar 16
Températures	10 - 20	12 - 21	12 - 22	12 - 24	12 - 26	12 - 27	14 - 27
Tendances							

STADES PHENOLOGIQUES

Cépages	Stades moyens (Eichhorn et Lorenz)
Gamay	32-33
Duras	31-32
Fer servadou	31
Mauzac	31
Loin de l'oeil	32
Syrah	31
Merlot	32

STADE	Eichhorn et Lorenz	BBCH
Nouaison	27	71
Grains 1-2 mm	28	
Grains 3-4 mm	29	
Grains 5-6 mm	30	
Grains de plomb	31	73
Grains de pois	32	75
Fermeture	33	77-79
1ères baies vérées	34	81

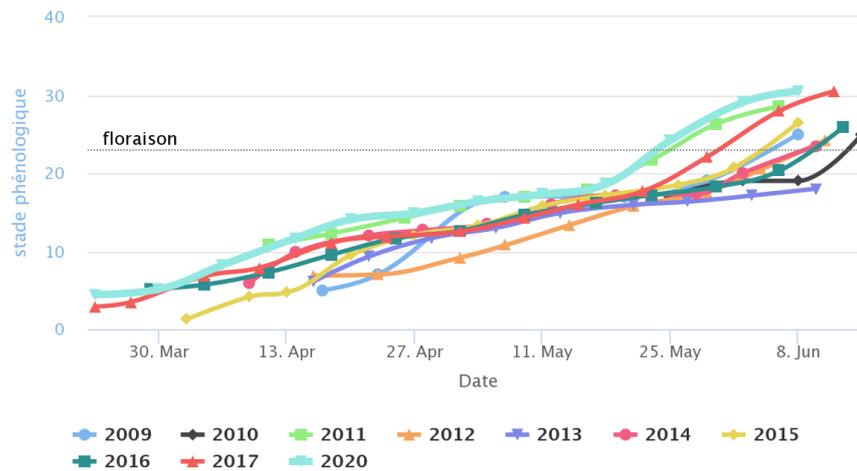


Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambre d'agriculture du
Tarn, Chambre régionale
d'agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie, Vinovallée
Cave de Rabastens



MILDIOU *(Plasmopara viticola)*

• Situation au vignoble

Sur le réseau d'observation, Les symptômes sont toujours présents mais n'évoluent pas de manière significative cette semaine. Hormis, les dégâts sur grappes qui sont en progression sur les témoins non traités.

Au vignoble, des symptômes sur grappes sont aussi observés depuis la fin de semaine dernière mais de manière sporadique. Les taches présentes antérieurement sont réactivées par l'humidité ambiante (apparition d'un feutrage blanc).

• Données de la modélisation

- ✓ Potentiel Système – IFV : J = 8 juin

Situation de J-7 à J :

A l'exception du secteur de Rabastens (peu arrosé), la pression exercée par le mildiou repart à la hausse sur la majorité des secteurs. Elle est moyenne sur les secteurs du Verdier et de Cestayrols et faible sur les secteurs de Senouillac, Gaillac, Rabastens et Cunac.

Des contaminations épidémiques ont été modélisées sur les secteurs du Verdier (3 et 6 juin) et Cestayrols (3, 4, et 6 juin). Ailleurs, les pluies n'ont pas été suffisantes pour engendrer la modélisation de contaminations épidémiques.

Simulation de J à J+10 :

La pression devrait devenir forte sur la majorité des secteurs sauf Rabastens où elle restera encore faible.

Du fait de la pression devenant forte, les cumuls de pluie nécessaires à la modélisation de contaminations épidémiques s'abaissent à 3 mm sur les secteurs du Verdier, de Cestayrols, Senouillac, Gaillac et Cunac. Sur le secteur de Rabastens, il faudrait encore 25 mm en une fois ou 40 mm cumulés pour engendrer la modélisation de contaminations épidémiques.

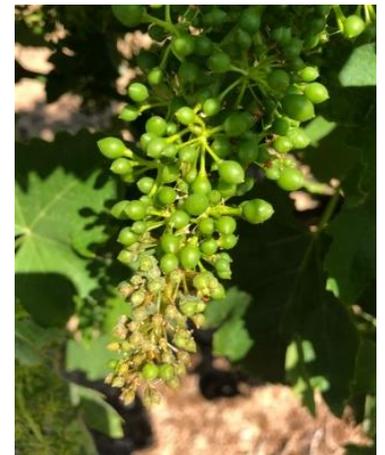
Les taches issues des contaminations du 4 au 6 juin devraient être visibles autour du 15 juin.

- ✓ Milvit (point météo Gaillac uniquement)

Le modèle considère que les pluies des 4 et 6 juin ont entraîné des contaminations.

Évaluation du risque : Des symptômes sont visibles et progressent sur grappes.

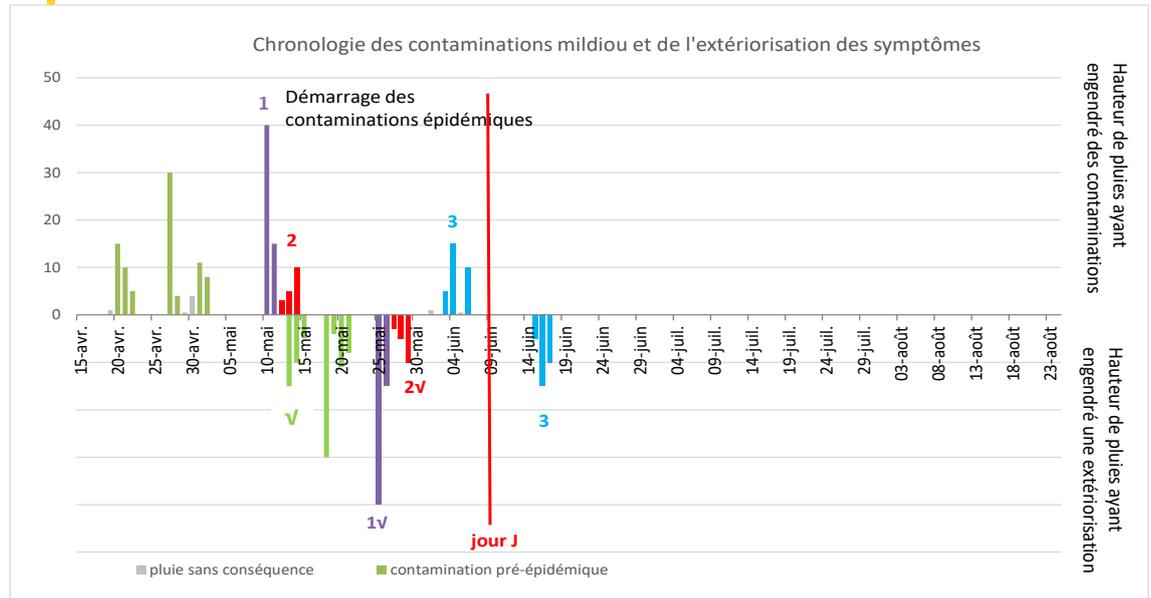
De nouvelles contaminations se sont produites avec les pluies de la semaine dernière, elles devraient être visibles en fin de semaine ou début de semaine prochaine.



Rot brun (juin 2020) – Photo Vinovale

De nouvelles contaminations peuvent être engendrées avec les pluies annoncées. Sur les parcelles présentant des symptômes, des repiquages sont possibles lors de rosées matinales ou de pluie de faible ampleur.

Mesures prophylactiques : l'épamprage permet de diminuer le développement d'organes vert à proximité du sol qui seraient autant de support pour des contaminations primaires.



Les histogrammes positifs indiquent la pluviométrie moyenne enregistrée sur le département du Tarn et son impact en termes de contaminations Mildiou.

Les histogrammes négatifs rappellent la hauteur de la pluie et la date correspond à la sortie des symptômes liée à cette pluie (date théorique à droite du trait rouge ou réelle à gauche de ce trait). Une croix sur ces sorties indiquent que la sortie théorique n'a pas été observée au vignoble, le signe ✓ indique une observation de ces symptômes

OÏDIUM (*Uncinula necator*)

• Situation au vignoble

Des symptômes d'oïdium apparaissent sur les grappes sur les parcelles témoins non traités mais aussi sur les parcelles réputées sensibles.

Évaluation du risque : La période de sensibilité est en cours jusqu'à la fermeture de la grappe.

Mesures prophylactiques : Favoriser l'insolation et l'aération des grappes car l'oïdium est sensible aux UV. Vous pouvez notamment pratiquer l'effeuillage.

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/protoger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Situation au vignoble

Pas d'évolution cette semaine, la situation est globalement bien maîtrisée.

Évaluation du risque : Des contaminations sont en incubation et des symptômes peuvent donc apparaître suite aux pluies de la semaine dernière.

De nombreuses pluies sont annoncées, restez donc très vigilants car le stade de sensibilité maximale des grappes se situe autour de la « nouaison » et perdure jusqu'à la fermeture de la grappe.

Mesures prophylactiques : Elles servent à diminuer les sources d'inoculum primaire : un travail du sol pour enfouir les résidus de feuilles et de grappes tombés au sol peut réduire ensuite le risque de projection au printemps.

BOTRYTIS (*Botrytis cinerea*)

• Éléments de biologie

Les grappes peuvent être contaminées par le champignon dès la floraison. Celui-ci peut pénétrer à l'intérieur des jeunes grappes à la faveur des blessures faites par la chute des capuchons floraux. A ce moment-là, le champignon peut rester latent jusqu'à la véraison, stade auquel les baies deviennent réceptives.

Le développement du champignon est dépendant de nombreux facteurs :

- de la **sensibilité variétale** ;
- de la **climatologie** de la campagne ;
- du **déroulement de la floraison**. Les capuchons floraux et autres débris végétaux peuvent, par exemple, être colonisés par le champignon et rester emprisonnés dans la grappe. Ils pourront alors être à l'origine d'une attaque ultérieure sur les baies ;
- de la **prophylaxie** mise en œuvre sur les parcelles. A savoir :
 - la maîtrise de la vigueur,
 - l'aération des grappes et la création d'un microclimat défavorable au champignon, avec notamment l'effeuillage à nouaison
 - la limitation des portes d'entrée par une bonne gestion des risques vers de grappe et oïdium.

Évaluation du risque : Une surveillance spécifique du botrytis ne se justifie que pour les situations suivantes : conditions climatiques humides, charge importante, entassement des grappes, capuchons floraux qui restent collés, présence de vers de la grappe...

Le prochain stade clé dans la gestion de ce bio-agresseur est « Fermeture de la grappe ».

Mesures prophylactiques : L'effeuillage réalisé à la nouaison permet d'améliorer le microclimat au niveau des grappes et de limiter le développement du Botrytis. Attention cet effeuillage doit être réalisé côté soleil levant pour éviter le risque de brûlures.

VERS DE LA GRAPPE (*Lobesia botrana*)

• Situation au vignoble

Les captures d'eulia sont toujours en cours.

Les captures d'eudémis s'intensifient sur certains secteurs.

• Données de la modélisation (LOB - IFV)

Le début de vol est modélisé pour la fin de la semaine.

Évaluation du risque : Le 2^{ème} vol débute. Le dépôt des pontes est imminent. Surveillez vos parcelles.

Les stratégies de gestion reposent maintenant sur la détection des stades clés de la G2, à savoir, le dépôt des pontes et l'apparition du stade tête noire.

Seuil indicatif de risque : 50 à 80 glomérules pour 100 inflorescences (à moduler en fonction du potentiel de récolte et en dehors de la confusion)

5-10% des grappes avec au moins un glomérule (en confusion sexuelle)

Techniques alternatives : lutte par confusion sexuelle

CICADELLE VERTE (*Empoasca vitis*)

- **Situation au vignoble**

Des larves sont visibles mais sont largement inférieures au seuil de risque.

Évaluation du risque : Surveiller les niveaux de population larvaire. Ce ne sont pas les adultes qui sont à l'origine des dégâts de grillure mais les larves que l'on trouve sur la face inférieure des feuilles.

Seuil indicatif de risque : 100 larves pour 100 feuilles

Mesures prophylactiques : L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.



Larve de cicadelle verte - Photo Vinovale

FLAVESCENCE DOREE (*Scaphoideus titanus*)

- **Situation au vignoble**

Des larves sont toujours observées au vignoble, il s'agit de larves L1 et L2 essentiellement. Elles se trouvent en grande majorité sur les pampres.

Évaluation du risque : Le T1 intervient généralement 1 mois après les premières éclosions, laps de temps qui permet aux larves d'éclore en plus grand nombre et correspond aussi au temps d'incubation du phytoplasme avant que la cicadelle ne devienne infectieuse.

Les dates d'intervention ont été fixées par la DRAAF : **T1 : du 1^{er} au 15 juin**

T1	du 1^{er} au 15 juin	En cours
T2	en conventionnel : 15 jours après le T1 en AB : 10 jours après le T1 (11 au 25 juin)	A venir Prochainement
T3	en conventionnel : à réaliser sur les populations adultes, selon analyse de risque (dates à préciser ultérieurement) en AB : 10j après le T2, selon analyse de risque	A définir A venir

Le T3 doit être effectué dans les situations suivantes : parcelles de vigne-mères, présence de foyers Flavescence dorée dans les parcelles ou dans l'environnement des parcelles lors de la prospection 2019, présence de friches de vigne dans l'environnement proche...

La liste des communes concernées et les modalités d'intervention sont données dans l'arrêté préfectoral consultable en mairie et sur le site de la [DRAAF Occitanie](#).

Mesures prophylactiques : Les larves de cicadelle se trouvent de manière préférentielle sur les pampres. Afin d'améliorer la gestion de ce vecteur, il est important d'avoir épampré les ceps avant toute intervention.

AUTRES OBSERVATIONS

- **Apoplexie**

Avec la floraison et les fortes chaleurs, les premiers cas d'apoplexie ont été observés.

- **Carence**

Les cas de carences en potasse sont nombreux sur le vignoble.

- **Erinose**

Des symptômes sur jeunes feuilles sont observés dans de nombreuses situations.

- **Court-noué**

Des symptômes sont observés au vignoble. Le jaunissement des feuilles est aussi bien visible depuis quelques jours.

- **Galles phylloxériques**

Des galles phylloxériques sont observées, comme chaque année, sur quelques feuilles. Mais elles restent sans réelle nuisibilité.

- **Physiologie**

De la coulure a été observée sur de nombreuses parcelles de Mauzac et de Merlot.



Jaunissement lié au court-noué et érinose sur jeunes feuilles – Photos CA81 (juin 2020)

Prochains BSV le mardi 16 juin 2020

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture du Tarn, Vinotalie Cave de Rabastens et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.